

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 15 mai 2014 à 20h15 à la Chapelle

Présidence de Monsieur Jean-Paul Burri, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Lettres et pétitions
4. Communications municipales
5. Adoption du nouveau règlement du Conseil communal
 - Présentation
 - Préavis
 - Rapport de la commission ad'hoc
 - Décision
6. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h15

1. Appel

24 membres sont présents, le Conseil peut siéger valablement

Excusés : BERNER Dominique, BONNY Alain, ETTER Jean-François, HAUSER Pierre, HOFMANN François, MAEDER Pascal, REICHENBACH Nicole, ROTH Pierre, SPRING Jean-Michel.

Absents : BONNY Joël, SYDLER Laurent.

2. Adoption du procès-verbal du 13 mars 2014

Le procès-verbal est accepté à mains levées.

3. Lettres et pétitions

Aucune lettre, pétition ou proposition individuelle n'est arrivée sur le bureau.

4. Communications Municipales

Blaise Baumann

La réorganisation des nouveaux locaux de l'administration communale est en cours, les nouveaux bureaux au rez-de-chaussée sont terminés. Les travaux se poursuivent dans les locaux du premier étage. Une visite sera organisée pour les membres du Conseil.

Le chantier du collège se déroule bien. Les fonds seront prochainement posés. Les sols des trois classes enfantines seront en bois, les autres classes auront une chape teintée.

La vente des dernières parcelles à la zone artisanale est en cours. Il ne restera plus qu'une parcelle de 1'500m².

Claire Berner

La signalisation pour la zone bleue du centre du village sera posée durant le mois de mai. Les premiers contrôles se feront dès le mois de juin.

La fontaine de l'ABV est commandée. Dès le mois de juin, la Municipalité va commencer les demandes d'autorisations et de subventions pour le parasolaire.

CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Jean-Pierre Haeberli

La commune de Neuchâtel a pris connaissance de la demande de la commune de Cudrefin en ce qui concerne la STEP.

Thierry Schneiter

Pendant la journée coup de balai, les participants ont ramassé 20m³ de déchets.

Laurent Monnard

En ce qui concerne la sécurité dans la commune, aucun délit n'a été commis depuis le début de l'année.

5. Adoption du nouveau règlement du Conseil communal

Chaque Conseiller a reçu la proposition du nouveau règlement. *Voir préavis*

Rapport de la commission ad'hoc

M. Fabrice Schneiter rapporteur de la commission ad'hoc chargée de rapporter sur le point 5, donne lecture du rapport :

En conclusion, la commission ad'hoc propose au Conseil communal d'accepter le règlement tel que présenté.

Décision

Le Conseil communal accepte à l'unanimité à mains levées le nouveau règlement du conseil communal de Cudrefin.

6. Divers

M. Fabrice Schneiter demande ce qui est prévu sur le temps de stationnement en zone bleue par rapport aux commerçants.

M. Blaise Baumann répond que 2 heures de stationnement en semaine, ça ne pose pas de problème. Pour les jours de fête ou lors d'un mariage, la Municipalité aura la possibilité de faire des exceptions. Une séance aura prochainement lieu afin de régler les derniers détails.

M. Rolf Gräub fait part qu'il manque dans le règlement de police de Cudrefin, des informations concernant le silence entre 12h⁰⁰ et 14h⁰⁰.

M. Blaise Baumann explique qu'une modification du règlement de police peut être demandée en tout temps. Mais les demandes à titre personnel ne sont pas recevables.

Mme Isabelle Beck aimerait savoir d'où vient l'eau de Champmartin.

M. Jean-Pierre Haeberli explique que Champmartin est alimenté par l'eau du réservoir et qu'en cas de pénurie, c'est l'eau de l'ABV qui compense. En 2013, le réservoir a été nettoyé, vidé et désinfecté. L'eau est contrôlée une fois par mois.

M. Jean-Paul Burri remercie les Conseillers pour leur présence.

La séance est levée à 20h45

Le Président

La Secrétaire

Jean-Paul Burri

Sylvia Schaer